

Fonctionnement du parking de la Gare Viotte - Interpellation de M. BAS, Conseiller Municipal

M. BAS : Monsieur le Maire, ma deuxième question concerne le fonctionnement du parking de la gare. Je sais qu'il ne s'agit pas d'un parking municipal mais la Municipalité a peut-être son mot à dire. Il se trouve que ce parking connaît depuis quelque temps de réels problèmes de dysfonctionnement, notamment à cause du système de paiement. Il n'y a effectivement qu'une seule borne de paiement pour toute la partie supérieure et il arrive fréquemment qu'il y ait vraiment des très gros bouchons ou embouteillages et je me demandais si tout simplement on ne pouvait pas augmenter ces bornes de paiement ou éventuellement demander à ce que le règlement puisse s'opérer directement par carte bancaire à la sortie. Il arrive fréquemment que des voitures soient engagées et ne puissent plus payer et cela provoque un sérieux embouteillage.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Pour répondre à votre question qui n'était pas du ressort direct de la Ville, nous avons interrogé SCETA PARC qui a la gestion de ce parking et on vous transmettra la réponse assez longue que cette société nous a envoyée. Elle nous précise qu'il n'y a qu'une seule borne de paiement en surface mais qu'au niveau - 1, il y a une deuxième caisse. Alors peut-on les placer les deux au même endroit ? Je ne sais pas.

Quant au système de règlement direct à la sortie par carte bancaire, ce n'est pas possible avec le matériel en place. En tout cas, ils sont prêts à envisager une amélioration car ils sont conscients qu'effectivement cela ne peut durer comme cela, qu'il y a des attentes à la caisse qu'on pourrait essayer d'améliorer ou de supprimer si on arrivait à un autre système. Je demanderai à mes services de vous faire parvenir la réponse de SCETA PARC.

Dont acte.